FORMATION

*Photographie*

*à coller*

DIPLÔME D’INSTRUCTEUR FEDERAL

Fiche de candidature

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue de : Grand est

Département de : Meurthe et Moselle

Responsable de la formation DIF : Aurélien Targa

Date(s) de la formation : samedis 15 et 29 janvier, samedis 12 et 26 février et samedi 12 mars 2022.

Lieu de la formation : Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

Date d’inscription : jusqu’au 01 janvier 2022

Etat Civil

Nom de naissance : Nom d’usage :

Sexe : M ❑ F ❑

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d’affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives et/ou fédérales :

Mode de règlement

Coût de la formation : 250 € (150€ pour les titulaires du DAF)

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l’émetteur du chèque :

Montant espèces : Référence reçu :

Virement Bancaire : **IBAN FR76 1470 7000 2302 3190 2949 858** BIC : **CCBPFRPPMTZ**

PIèces obligatoires à joindre avec ce dossier

* 1 copie de la carte nationale d’identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
* 1 copie du diplôme de grade du 1er dan minimum
* 1 copie de la licence fédérale de l’année en cours
* 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

Demande d’admission

Je soussigné(e) : certifie l’exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d’admission d’examiner ma candidature à l’entrée en formation au Diplôme d’Instructeur Fédéral.

Fait à : , le : Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l’adresse suivante :

Comité départemental 54 de Karaté et DA

Adresse 1 Lotissement du Pré Paumier

 54280 Laneuvelotte

(Avant le 1er janvier 2022)